23ème CONGRES CONFEDERAL FORCE OUVRIERE
TOURS – 2 FEVRIER 2015

DISCOURS DE JEAN CLAUDE MAILLY

Mes chers(ères) camarades,

Je vous souhaite la bienvenue à ce 23ème congrès confédéral des syndicats FORCE OUVRIERE et ce, au nom de l'ensemble du bureau confédéral.

Nous voici réunis à Tours, après Montpellier en 2011. Vous êtes près de 3 000 camarades délégués. Ce congrès, c'est le congrès des syndicats FO, du public comme du privé, qu'ils soient représentés ou mandatés. Vous le savez, à FORCE OUVRIERE, nous ne pratiquons aucune sélection de quelque sorte que ce soit pour nos congrès. Ce sont les syndicats à jour qui décident d'être présents ou de se faire représenter.

Vous allez être amenés, lors ce congrès, à tirer le bilan de l'action syndicale de notre organisation menée entre les deux congrès et vous aurez la tâche également, mes camarades, en participant aux commissions de résolutions et en les élaborant, d'arrêter les grandes orientations à venir.

Ce congrès intervient dans un contexte particulier. Nous venons de vivre un début d'année particulièrement troublé et endeuillé par les victimes des attentats que j'ai qualifiés de barbares et intolérables qui se sont produits les 7, 8 et 9 janvier derniers à Paris.
Ces attentats, je l'ai dit, ont constitué des attaques contre la liberté, la démocratie et contre les valeurs républicaines dont la laïcité à laquelle nous sommes profondément attachés.

Le peuple a eu un sursaut républicain en réaction aux attentats terroristes à Charlie Hebdo, Montrouge et Porte de Vincennes à l'Hyper Cacher.

J'ai coutume de dire que le peuple français est un peuple très politique au sens propre du terme. A la fois parce qu'il attend beaucoup de ses responsables

politiques, mais aussi parce qu'il est plus ou moins consciemment attaché aux valeurs républicaines.

Il s'agit, nous le savons tous, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et de la laïcité.

Et à l'occasion de ces événements dramatiques qui ont secoué le pays, ce sont surtout ces valeurs de liberté et de laïcité qui ont été mises en avant.

La liberté, mes chers camarades, n'est pas plurielle. Elle doit être une et indivisible, comme la république. Elle peut se décliner avec la liberté d'expression ou la liberté syndicale, mais c'est LA LIBERTE.

C'est pareil pour la laïcité. Elle non plus ne saurait être plurielle, elle n'a pas besoin d'adjectif ou de qualificatif, elle est ou elle n'est pas. La laïcité c'est la tolérance, c'est le droit pour chacun de croire ou de ne pas croire. C'est le respect de l'autre et non son rejet. La laïcité suppose une stricte égalité de traitement entre tous, croyants, athées, agnostiques. La laïcité doit aller de pair avec l'égalité de droits. Cela passe aussi par la séparation de l'Eglise (quelle qu'elle soit) avec l'Etat.

Justice sociale et laïcité sont donc indissociables. Dire que la république est laïque signifie qu'elle est à l'ensemble du peuple et pas à une partie qui croit ou ne croit pas. Dire qu'elle est sociale signifie qu'elle doit jouer son rôle en matière de services publics et de droits sociaux, dans le respect de ses valeurs.

Sans aucun doute, FORCE OUVRIERE est intrinsèquement et historiquement l'organisation syndicale la plus attachée aux valeurs républicaines. Si nous nous sommes félicités du rassemblement des Français autour des valeurs républicaines suite aux attentats, de ce sursaut républicain, par contre il ne saurait y avoir d'unité nationale sur les questions économiques et sociales. Car au nom de l'unité nationale, on ne peut pas accepter la continuation d'une orientation politique économique libérale/sociale régressive qui se traduit, par exemple, par le pacte de responsabilité ou le projet de loi Macron.

Il n'est pas question de renier nos positionnements et revendications au nom de cette unité nationale, comme semblait le souhaiter le président de la République lors de ses vœux, s'appuyant sur cette notion pour notamment appeler les partenaires sociaux à conclure un accord sur la modernisation du dialogue social.

Pour FORCE OUVRIERE c'est clair : on ne restaure pas le pacte social et républicain en détricotant les droits sociaux. Marquer son attachement aux valeurs républicaines devrait au contraire conduire les plus hautes autorités de l'Etat à revoir leur politique économique et sociale en la passant au scanner des valeurs républicaines.

En période de crise, et celle-ci est aigüe mes camarades, car en plus d'être économique, sociale et démocratique, elle est mondialisée et elle perdure, le syndicalisme, c'est aussi de la résistance. C'est ce que nous faisons tous les jours dans nos syndicats, nos structures publiques, privées, entreprises, établissements, usines, administrations. Nous résistons et nous nous mobilisons pour lutter contre l'austérité galopante que la crise a installée, aidée par le renoncement des gouvernements à changer de politique économique.

Vous avez, nous avons, tous ensemble, ces dernières années, su montrer notre capacité à nous mobiliser, à porter fièrement les revendications de notre organisation et à interpeller gouvernement et patronat quand nécessaire. Ce que nous avons fait à près de 8 000 Place Vauban à Paris le 16 décembre dernier.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais remercier chaleureusement nos camarades de l'union départementale d'Indre et Loire qui nous accueillent et qui nous ont assuré les meilleures conditions possibles. Merci à Grégoire et à l'ensemble des camarades.

Je n'oublie pas les camarades de la confédération qui préparent depuis des mois ce congrès, événement important dans la vie de l'organisation.

Il me revient aussi de remercier les collectivités locales qui nous ont aidés pour l'organisation matérielle de ce congrès. Je veux parler du Conseil régional, du Conseil général et de la Communauté de communes. La mairie de Tours et je veux que vous le sachiez, a brillé par son absence, ce qui est une première pour un congrès confédéral. Elle a passé son tour, je le reconnais, celle-là elle est facile. La mairie n'a pas dû mesurer, malgré ses engagements, les répercussions d'un congrès sur sa ville.

A ce congrès aussi nous nous félicitons d'accueillir nos invités internationaux qui viennent des quatre coins du monde ; c'est en effet une quinzaine de délégations qui nous honorent de leur présence. Certains de nos camarades interviendront à la tribune.

La solidarité syndicale internationale n'est pas un vain mot ; c'est une réalité ! Elle s'exerce notamment dans ce cadre et avec la confédération syndicale internationale. Nous avons de nombreux contacts entre organisations syndicales de tous les pays. Avec certains de nos camarades, des programmes de coopération sont en cours, je pense notamment aux programmes que nous avons avec les camarades tunisiens, hongrois ou marocains.

D'autres invités sont aussi présents pendant ce congrès. J'en profite pour saluer les camarades anciens membres du bureau confédéral et des fédérations qui sont parmi nous aujourd'hui.

De nouveaux camarades sont aussi présents, je veux parler de celles et ceux qui nous ont rejoints depuis le dernier congrès confédéral. Car la vie d'une organisation syndicale, c'est aussi d'accueillir de nouveaux arrivants : les syndicats des pompiers, des greffiers, des cadres douaniers, mais aussi les syndicats Indépendance et Direction ou SupAutonome qui ont rejoint FO. Comme je l´ai souvent dit, nous ne sommes pas obligatoirement pour le mariage mais n´avons rien contre les adoptions !

La vie d'une organisation ce sont aussi des camarades qui, malheureusement, nous ont quittés et ce sont deux anciens secrétaires généraux qui nous ont quittés successivement, Marc BLONDEL et André BERGERON à quelques mois d'intervalle.

J’ai pu rendre hommage à chacun d’entre eux et souligner à chacune de mes prises de parole leur attachement viscéral respectif à la liberté, l’indépendance et la démocratie. Je veux leur rendre hommage une fois de plus ici, à cette tribune.

André BERGERON a continué à incarner la conception exigeante de l’indépendance syndicale, prônée par Léon JOUHAUX lui-même. Son attachement à la négociation collective, le fameux « grain à moudre », lui qui croyait à la négociation perpétuelle, aux petites améliorations grignotées chaque jour.

Là encore, c’est l’ADN de FORCE OUVRIERE présent aussi chez Marc BLONDEL, militant rebelle, engagé, déterminé dans l’action, attaché à la négociation mais aussi au rôle normatif en France comme partout dans le monde. Même constat pour celui qu’il appelait « son compagnon de combat », Claude JENET, disparu à son tour en décembre dernier. Il a défendu toute sa vie la liberté syndicale, le droit pour les travailleurs de s’organiser librement. Claude a délivré pendant sa vie militante des messages forts qui restent imprimés et traverseront les époques.

Garder le cap, donner des perspectives, anticiper le plus possible, ne jamais transiger sur les principes et les valeurs, savoir oser, dire les choses et les faire.

Même constat encore pour Roger SANDRI qui vient de nous quitter et qui fut jusqu’en 1984, en tant que secrétaire confédéral chargé de l’organisation, un pilier et une référence.

Tous les quatre, ce sont des hommes et des militants qui ont marqué profondément l’organisation et le sillon qu’ils ont contribué à creuser n’est pas près de se refermer.

Je voudrais aussi rendre hommage à Ahmed MERABET qui est l’un des deux policiers lâchement assassinés lors de l’attentat contre Charlie Hebdo. Il était militant FO, délégué du syndicat SGP Police Force ouvrière et il avait fait aussi partie, en 2012, de l’équipe de la caravane de FO Hebdo sur le Tour de France.

Je n’oublie pas tous les autres camarades, l’ensemble de nos militantes et militants qui sont également partis et nous allons leur rendre à tous un dernier hommage. Tous ne figurent pas dans le livret qui vous a été remis à l’ouverture du congrès.

Je te demande, Président, de bien vouloir faire respecter une minute de silence à la mémoire de tous nos camarades. […] Je vous remercie.

*

* *

Mes chers camarades, je complète donc ici devant vous le rapport d’activité écrit, illustré et en couleurs, que vous avez reçu et qui couvre la période dense écoulée entre le précédent congrès et celui-ci.

Depuis sa rédaction, l’actualité économique et sociale, qu’elle soit internationale, européenne ou nationale, a été abondante. Je ne pourrai malheureusement pas couvrir l’ensemble des sujets nombreux qui nous ont occupés ces derniers mois pour laisser la plus grande place à vos interventions auxquelles je répondrai jeudi matin.

La crise n'en finit plus et s'est aggravée depuis 2007. C'est une crise du système capitaliste. Au niveau mondial, l'économie est enrayée et devrait continuer à tourner au ralenti au moins au cours des deux prochaines années. Seuls aujourd'hui les Etats Unis montrent un sursaut, le reste du monde est au ralenti.
La crise s'est aggravée il y a déjà plus de sept ans et rien ne semble pour le moment pouvoir arrêter cette spirale infernale. Et même aux Etats Unis, avec une baisse du taux de chômage officiel, les salaires restent à la traîne, ce qui fait douter de la solidité de la reprise et surtout, met en lumière les vices cachés du marché de l'emploi : découragement des chômeurs qui ne sont plus comptabilisés et forte précarité.

Toutes les autres économies mondiales sont à l'arrêt ou en ralentissement : zone euro, Japon, pays émergents dont la Chine. La situation géopolitique est également préoccupante avec les répercussions de la crise en Ukraine, les conflits armés, la menace terroriste.

Le dernier sommet du G20, qui s'est déroulé en Australie en novembre dernier, est loin d'avoir donné les résultats espérés. Même si nous ne sommes pas dupes de ces grand-messes, les résultats de ce G20 sont en effet éloignés des attentes des travailleurs et les recommandations émises par les dirigeants portent en elles des conséquences désastreuses pour l'emploi, la croissance des inégalités et les conditions de vie des travailleurs. Pire, les questions sociales ont quasiment été absentes.

La rupture avec l'austérité n'est donc pas consommée, malgré les conséquences économiques et sociales que l'on sait aujourd'hui. En effet, selon l'OIT, en 2014 on atteint presque 200 millions de chômeurs, soit plus de 30 millions de chômeurs de plus qu'avant la crise de 2007.

Il faut savoir également que de plus en plus, et ce dans un contexte mondial de crise, les droits des salariés sont menacés mais également les normes internationales du travail sont mises à mal, notamment par le groupe des employeurs qui veut remettre en cause le droit de grève.

Pour la petite histoire ou plutôt même la grande histoire, l'organisation internationale du travail a clairement reconnu depuis 1927 l'existence du droit de grève lié à la liberté syndicale, droit reconnu dans la convention 87 de l'OIT. Convention que de nombreux pays ont ratifié et cette reconnaissance n'a pas été contestée par les employeurs pendant plus de 60 ans ! C'est pourquoi suite à l'initiative de la Confédération syndicale internationale (dont fait partie notre organisation), ce 18 février sera une journée mondiale d'action pour la défense du droit de grève (initiative que nous soutenons).
Nous avons d'ailleurs proposé de nous manifester, pour la France, par un rassemblement devant le Medef pour protester contre les attaques à la liberté syndicale et au droit de grève. Le lieu définitif sera peut-être au final l'esplanade des Droits de l'Homme.

Car intimement lié à la liberté syndicale le droit de grève doit être également dans notre pays vivement défendu et rappelé avec force comme un fondement solide et essentiel de la démocratie et de la justice économique et sociale.

Sharan BURROWS, secrétaire générale de la CSI, est présente à notre congrès et reviendra, j'en suis sûr, sur cette action dans son intervention tout à l'heure.

Le droit de grève est en effet menacé partout dans le monde et ce, pas seulement loin de chez nous comme en Inde mais par exemple, outre-Manche avec un premier ministre qui a affiché dernièrement sa volonté de réduire le droit de grève dans la fonction publique.

Sur le plan international toujours, il est un sujet sur lequel nous sommes très vigilants : celui du projet d'accord de libre-échange avec les Etats Unis (le TTIP) et sur le TISA (projet d'accord entre l'Union européenne et 22 pays sur le commerce et les services).
Ils sont en cours de négociation par le gouvernement français. Les impacts sur les politiques, droits et normes sont nombreux et concrets, c'est pourquoi nous avons prévu d'élaborer un document spécifique FO.

Il est important que nos analyses et positions soient posées noir sur blanc et puissent être communiquées à l'ensemble des parties prenantes. Il faut savoir que c'est grâce à nos interventions appelant à la transparence et à la concertation que nous avons enfin pu obtenir les mandats de négociation et pu protester contre ces négociations secrètes. Ce qui, à notre avis, pose un réel problème de démocratie et donne une illustration de plus à ce que le libéralisme économique rime bien avec l'autoritarisme social.

Autre sujet mes camarades, Paris accueille en décembre prochain la COP 21, et ce n'est pas le titre d'un film américain, mais la conférence internationale sur le climat qui doit écrire, en quelque sorte, la suite du protocole de Kyoto.

FO a déjà expliqué qu'il est indispensable de trouver un accord ambitieux au niveau mondial dans la lutte contre le changement climatique tout en refusant les thèses de décroissance ou de croissance zéro. Ce sont les positions que nous avons rappelées lors de la dernière conférence environnementale de novembre dernier.

Par ailleurs, il est hors de question pour nous que l'aspect environnemental ne se développe au détriment du social. C'est pourquoi nous demandons, et aux côtés de la CES et de la CSI, un accord ambitieux qui se doit enfin d'assurer le lien entre évolution climatique et prise en compte de l´environnement d'un côté et monde du travail de l'autre. Face aux conséquences de l'évolution climatique sur l'emploi, les déplacements des travailleurs et leurs conditions de travail, des mesures, que ce soit en matière de salaire, de protection sociale et d'accès à un vrai travail décent, c'est-à-dire un vrai travail avec un vrai salaire et un vrai contrat, doivent être prises.

*
* *

J'en viens à la description de la situation économique et sociale au niveau européen. Le moins qu'on puisse en dire, c'est qu'elle est engluée dans un capitalisme libéral socialement, économiquement, démocratiquement destructeur.

Les récentes élections politiques en Grèce représentent un espoir pour les travailleurs grecs. Ce doit aussi être un élément permettant de reposer publiquement la question essentielle des modalités de la construction européenne. Je rappelle que FORCE OUVRIERE est européenne mais très critique sur les traités qui vont de Maastricht au TSCG dit pacte budgétaire européen.

En Grèce, l'austérité a notamment eu pour effet une explosion du chômage et de la dette, une paupérisation de la population, une restriction de l'accès aux soins, une remise en cause des conventions collectives nationales, des baisses de salaire de 25 % et des baisses des pensions de 40 %.

En Espagne, le taux de chômage est toujours à 23 % et le chômage a atteint un nouveau record en Italie sur fond de crise sociale, de grève et de manifestations.

Partout en Europe, fin 2014, des grèves ont éclaté, des manifestations anti austérité se sont multipliées, que ce soit en Grèce, en Italie, en Belgique et même au Royaume Uni où le taux de chômage a certes officiellement baissé, mais où la précarité a explosé.

La question qui se pose face à ce constat c'est pourquoi les gouvernements continuent obstinément cette politique économiquement et démocratiquement mortifère ?

Il est de plus en plus urgent de mettre fin à l'austérité.

Pour FO, l'annonce des 300 milliards d'euros de relance au niveau européen étalés sur trois ans est insuffisante, c'est au moins 300 milliards par an qui seraient nécessaires. Ce plan dit Juncker, que nous avons qualifié de coquille vide, est du même acabit que ce qui avait été proposé en 2012 dans le cadre du Pacte de croissance négocié par le président français en échange de sa signature coupable du Pacte budgétaire.

Coquille vide car tout est basé sur l'investissement, surtout privé, et d'hypothétiques efforts de levier sans argent frais public. FO, à l'instar de la CES, revendique donc un plan d'investissement réellement ambitieux de l'ordre de 2 % par an du PIB européen (soit 260 à 280 milliards par an pendant 10 ans).

Relancer la planche à billets, comme vient de le faire la BCE avec ses plus de 1 000 milliards d'euros de rachats de dette publique, est une option que nous soutenons. Mais celle-ci n'aura pas d'effets escomptés sur la croissance si, parallèlement, il est toujours exigé des réformes dites structurelles et que les plans d'investissement au niveau européen sont du type de celui du plan Juncker.

Le président de la République, quant à lui, s'est tout de suite félicité de la décision de la BCE tout en déclarant vouloir continuer de réformer, suivant ainsi la ligne de la chancelière allemande qui ne veut pas, dit-elle, s'écarter du chemin des réformes nécessaires. Ces derniers se font les porte-paroles bons élèves d'une commission européenne qui répète en permanence la nécessité de pratiquer des réformes structurelles en comprimant les coûts salariaux directs, les salaires, et indirects, la protection sociale, et en réformant le marché du travail.

Réaction qui montre bien que les injonctions de la Commission sont parfaitement intériorisées et appliquées par notre gouvernement.

Pourtant, au niveau national on ne peut pas dire que le tableau s'annonce réjouissant : la France est au ralenti et le spectre de la déflation rode malgré les signes positifs que veut mettre en avant le président à savoir : la baisse des prix pétroliers conjuguée à celles de la monnaie et des taux d'intérêts, c'est-à-dire autant d'éléments extérieurs à la France.

Mais cela ne suffira pas à infléchir la tendance et le péché originel est connu : l'entêtement d'un choix de mesures d'austérité budgétaire coûte que coûte, soi-disant pour lutter contre les déficits alors que la dette publique continue à augmenter.

Et ce n ´est pas la politique économique et sociale menée avec des éléments tels que le CICE et le Pacte de responsabilité et la continuation de cette logique libérale, dont le dernier élément est le projet de loi Macron, qui réunira les conditions d'une reprise en France. Tant qu'il n'y aura pas de volonté réelle d'infléchir la politique économique dans le sens d'une relance, avec notamment une dynamisation de la politique salariale, la situation ne pourra pas s'arranger et on ira droit dans le mur.

Les prévisions de croissance pour 2015 atteignent difficilement 1 % ce qui, on le sait, est insuffisant pour infléchir le taux de chômage et relancer la création d'emplois, ce qui signifie que le taux de chômage va continuer d'augmenter en 2015.

« La prévision est difficile surtout lorsqu'elle concerne l'avenir » disait Pierre DAC ! En tous cas, ce qui était prévisible c'est que le pacte ne donnerait rien en termes d'emplois.

Revenons donc un instant sur le Pacte, un vrai feuilleton cette histoire de pacte, feuilleton sans suspense et avec en plus de mauvais acteurs : nous en avions délivré la fin dès son annonce et nous avions raison.

En effet, dès son annonce par le président de la République à ses vœux du 31 décembre 2013, nous avons expliqué non seulement que le Pacte dit de responsabilité ne donnerait rien en termes d'emplois mais qu'il était dangereux. Feuilleton poussif qui dure depuis plus d'un an avec la fin annoncée : pas d'engagements, pas d'emplois, en deux mots : du vent.

Par contre les entreprises, elles, commencent à se voir appliquer les exonérations de cotisations sociales et d'impôts issues du pacte, soit un montant total de 41 milliards qui, je le rappelle, va de pair avec les 50 milliards de réduction sur les dépenses publiques et sociales sur trois ans. Et là, ce n'est pas du vent mais une dure réalité. En effet, les conséquences sont dramatiques notamment sur le service public républicain qui est menacé. J'y reviendrai.

Sur le front de l'emploi, on compte près de 600 000 chômeurs de plus depuis 2012. 2014 fut une année noire pour le chômage avec chaque mois des annonces malheureusement sans surprise : encore plus de demandeurs d'emploi, soit 189 000 en plus pour la seule année 2014, au total 3,5 millions de demandeurs d'emploi de catégorie A.

A voir les chiffres de plus près, il y a de quoi être inquiet sur une quelconque amélioration à venir, même s'il est préférable de regarder l'horizon plutôt que de regarder dans le rétroviseur. Il faut tout de même constater la déconvenue de l'exécutif et dénoncer la stratégie du gouvernement qui a sous-estimé la gravité de la crise, s'est entêté sur la fameuse inversion de la courbe tout en continuant la même politique à savoir : augmentation des contrats aidés, baisse massive des charges sans effets immédiats, octroi du CICE, réforme du marché du travail et pacte sans effets sur l'emploi. Alors qu'on sait tous, économistes ou pas, qu'il est indispensable d'avoir 1,5 point de croissance pour relancer en France la création d'emplois et freiner le chômage. Ce constat est à conjuguer avec une précarité qui explose.

Car en plus d'avoir atteint un nouveau record du nombre de chômeurs, la France a explosé son record en matière d'embauches en CDD (87 % des embauches), CDD qui sont de plus en plus courts, ce qui explique aussi leur nombre. Par ailleurs, une récente étude montre que 2014 fut aussi l'année noire en termes d'embauches en CDI dont le nombre est le plus bas depuis 5 ans. L'évolution comparée des embauches en CDI et en CDD montre bien la précarisation du marché du travail et l'impact nul sur l'emploi durable des politiques mises en œuvre.

Autre élément, des salariés de plus en plus nombreux à cumuler des contrats précaires et des allocations. J'ajoute que le chômage des jeunes, déjà très préoccupant, est reparti à la hausse et que celui des seniors n'a cessé d'augmenter.

Le chômage des jeunes est un fléau avec un million de chômeurs de moins de 25 ans et un âge moyen d'accès au premier CDI de 29 ans, il est plus que difficile pour eux d'accéder à un emploi de qualité et d'acquérir ainsi leur autonomie. FO vient de sortir le guide « agir pour et avec les jeunes » rédigé par des jeunes militants qui dresse un état des lieux des enjeux auxquels sont confrontés les jeunes et donne des clés pour l'entrée dans la vie active, notamment en insistant sur l'insertion professionnelle et l'accès à l'autonomie. Ce document est à votre disposition ainsi qu'une synthèse de nos revendications sur le stand confédéral auprès des camarades FO jeunes.

Pour FO, ce n'est pas en proposant un contrat de travail unique ou même en remettant en cause l'indemnisation du chômage, ni même en s'attaquant aux plus défavorisés qu'on résoudra le problème du chômage en France.

Par contre rétablir l´AER, qui reste une de nos revendications, ne semble toujours pas à l´ordre du jour du côté des pouvoirs publics, alors que cette allocation permettrait à des demandeurs d'emplois seniors de vivre avec des ressources décentes jusqu'à la liquidation de leur retraite à taux plein.

Je l'ai ai déjà dit, le recours abusif à toutes formes de contrats précaires reste une cause du niveau très élevé du chômage et un facteur de déséquilibre du régime d'assurance chômage.

Un mot sur ce sujet mes camarades, la nouvelle convention d'assurance chômage est entrée en vigueur le 1er juillet dernier.

Régime paritaire créé par la négociation par FO en 1958, il fait l'objet d'attaques récurrentes afin d'en dénaturer l'essence, voire même d'en remettre en cause l'existence. Je le redirai mais je suis très inquiet sur l'avenir de nos régimes paritaires. Cette négociation a été très difficile et tendue. Certes le contexte économique d'austérité qui impacte l'emploi et la situation financière de l'Unédic n'y est pas étranger. Mais il y a aussi clairement du côté du patronat, plus particulièrement du Medef, des velléités de remettre en cause les régimes paritaires ou en tout cas, un sentiment de moindre attachement du Medef au paritarisme.

In fine, nous avons réussi par cette négociation, et en signant l'accord, à éviter notamment le retour de la dégressivité. Nous avons obtenu le maintien du régime des droits rechargeables qui consistent en une amélioration des droits pour un certain nombre d'allocataires.

Dans le contexte supplémentaire du mouvement de contestation de certains intermittents, je répète, nous avons sauvegardé les annexes 8 et 10 liées à l'intermittence dans la solidarité interprofessionnelle. Nous avons aussi, à l'époque, obtenu le maintien du contrat de sécurisation professionnelle qui permet à plus de 120 000 salariés licenciés économiques de bénéficier d'une indemnisation améliorée avec un accompagnement renforcé. Ce fut l'objet d'ailleurs d'une négociation et d'un accord unanime entre interlocuteurs sociaux en décembre dernier.

Pour autant, le constat sur le front de l'emploi est plus que préoccupant…

Quels remèdes à ces maux ? Le gouvernement continue, dans une sorte d'autisme assourdissant, dans la même direction et a annoncé une loi « pour la croissance et l'activité » comme étant un levier pour lever les freins à l'embauche des employeurs et créer de l'emploi.

Résumons-nous : après une loi soi-disant « historique » de sécurisation de l'emploi, après un pacte de responsabilité « historique » lui aussi, voici la loi qui devrait, au bout du bout, permettre de créer de l'emploi.

Vous connaissez le jeu « qui est qui ? » ou « qui est-ce ? ». Un jeu de déduction où il faut trouver le personnage qui nous est caché avec une série de questions/réponses.

Et bien si on jouait on risquerait de perdre avec :

- un ministre de l'Economie qui se prend pour le ministre du Travail voire le vice Premier ministre ;
- un président du Medef qui se prend pour un Premier ministre ;
- un Premier ministre qui déclare son amour aux entreprises ;
- et certaines organisations syndicales qui tiennent la chandelle :

On a de quoi perdre son latin, comme le dit l'adage.

Un mot quand même sur les déclarations et les signes d'amour ! On a entendu un Premier ministre qui a fait des déclarations d'amour en plusieurs langues : en VO et en sous-titré !

Face à un Premier ministre déclarant « my government is pro business », j'ai réagi dans un de mes éditos : « my union is proworker ».

Et que dire d´un patronat qui descend dans la rue en arborant des cadenas à part que c'est une opération symbolique de preuve d'amour réciproque au gouvernement.

Bref, si j'osais, on se trouve dans une situation qualifiée de cul par-dessus tête !

Et pourtant, c'est une réalité bien ancrée et ce depuis la cérémonie des vœux de 2013 du président de la République annonçant le pacte de responsabilité. Cette annonce a été le premier pas de cette escalade de concessions faites au patronat par le gouvernement, en échange de quoi ? La question malheureusement demeure sans réponse tangible; je l'ai dit tout à l'heure : du vent ! Ah oui et j'oubliais, un pin's aussi !

Il s'agit quand même d'un patronat qui se trouve dans une surenchère permanente tant les concessions des pouvoirs publics n'ont pas cessé : CICE, pacte de responsabilité, ce que le gouvernement s'apprête à faire sur le travail du dimanche, les prud'hommes, les plans sociaux, le temps partiel, le compte pénibilité...

A FO, nous ne sommes pas amnésiques, nous avons une bonne mémoire et nous gardons le cap. Cohérents nous sommes, cohérents nous restons et les faits nous donnent raison.

Faut-il rappeler que dès le 31 décembre 2013, nous avons expliqué que le pacte de responsabilité était une erreur grossière et dangereuse, que les entreprises ne pourraient pas s'engager et qu'il s'agissait d'un chèque en blanc ? Le ministre de l'Economie, en décembre dernier, a déclaré lui-même que l'échec du pacte de responsabilité était l'échec du Medef compte tenu du manque d'engagement de ce dernier.

Nous l'avons dit et nous le répétons : demander des contreparties aux entreprises sur des aides fiscales et sociales générales est illusoire. Pour avoir des contreparties, et notamment en termes d'emploi, il fallait des aides ciblées et sous condition, à l'instar de ce qui existe pour le Crédit Impôt recherche et de ce que nous avons demandé pour le CICE et que nous n'avons pas obtenu.

Le constat aujourd'hui est une utilisation de l'argent public non maîtrisée et non contrôlée et surtout une absence d'impacts concrets sur l'emploi.

FO fait partie du Comité de suivi des aides publiques que nous avions réclamé, comité qui est un élargissement du comité de suivi du CICE où nous étions déjà pour faire part de notre analyse. Il y a déjà eu 110 milliards d'aides publiques aux entreprises en 2013 et plus de 135 milliards par an sont prévus d'ici 2017. Non seulement le montant des aides publiques aux entreprises est déjà ENORME, mais il ne cesse de croître avec, en face, aucun effet en faveur de l'emploi notamment.

Tout cela montre l'aveuglement et la cécité de la politique menée et ses conséquences avec un effet récessif indéniable, au moins à court terme. Et ce n'est pas seulement notre organisation qui a cette analyse, cette dernière est confortée par des économistes de tous poils et pas seulement des atterrés ou des keynésiens !

Ainsi, l'OFCE (observatoire français des conjonctures économiques) dans son rapport rendu public en octobre dernier, a dressé un bilan accablant des politiques d'austérité menées depuis 2011 qui auraient coûté entre 1,4 et 1,6 % de croissance depuis 2011 et coûterait encore 1,2 et 1 % respectivement en 2014 et 2015.

Depuis deux ans, nous expliquons que l'austérité est triplement suicidaire : socialement, économiquement et démocratiquement. Notre analyse commence à avoir, ici et là, un écho et des résonnances concrètes. Ce que nous avons pu exprimer, et ce en nombre, en votre présence, mes camarades, à nos deux meetings à la Halle Freyssinet en janvier 2013 et janvier 2014, ainsi qu'à notre rassemblement du 16 décembre dernier que nous voulions comme étant un avertissement lancé au gouvernement et au patronat.

L'acceptation de cette politique économique libérale, étendard vis-à-vis de Bruxelles, conduit à ce que j'appelle de l'autoritarisme social. Et le projet de loi du nom de l'actuel ministre de l'Economie et la façon dont il a été élaboré, en est la dernière preuve indiscutable.

C'est la traduction législative des gages à donner conformément aux pactes signés au niveau européen, en s'engageant sur des réformes dites structurelles qui constituent, ni plus ni moins, des contre réformes sociales. C'est le cas pour le projet de loi dit de « croissance et d'activité » qui a été qualifié, avant même son examen devant les parlementaires, de « loi de liberté et de progrès », mais rebaptisé par FO de « loi libérale et de régression ».

Tous les ingrédients sont là, je dirais même que c'est la réalisation de certains fantasmes du Medef : le travail du dimanche créera de l'emploi et favorisera le commerce et le tourisme. La justice prud'homale est trop longue et trop incertaine pour les patrons, liberté de licenciement pour embaucher sereinement et réformer les seuils sociaux et les IRP, favorisera l'emploi et débloquera la peur d'embaucher ! On n'est plus dans le domaine du réel mais dans celui de la psychanalyse. « Laissez-nous licencier librement et tout ira mieux », voilà ce qu'on cherche à nous expliquer.

Le travail du dimanche est un des éléments de cette loi fourre-tout où sont traités, entre autres, les professions réglementées, la réforme des prud'hommes et l'épargne salariale ainsi que les licenciements collectifs économiques. Je n'ai pas le temps de me pencher sur chaque sujet mais sachez que nous avons fait connaître nos analyses, positions et revendications bien qu'en absence de réelle concertation sur l'ensemble de ces sujets ! Je peux même vous dire que si nous avons à notre demande été reçus par le groupe UMP, ce ne fut pas le cas du groupe PS à l'Assemblée nationale où le président de groupe M. LE ROUX ne doit pas avoir envie que FORCE OUVRIERE s'explique devant l'ensemble des députés concernés. Ça en dit long.

La concertation ne se décrète pas seulement devant les caméras, la concertation elle se vit. Il en est de même pour le dialogue social !

Penser un seul instant que l'ouverture du dimanche créera de l'emploi relève au mieux de l'utopie au pire de l'aveuglement et de l'idéologie.

Par ailleurs, sur ce point précis du travail du dimanche, nous pensons toujours que ce projet de loi en l'état n'est pas conforme à la convention 106 de l´OIT.

Dernièrement, le gouvernement a mis en place une commission d'évaluation des impacts sur l'emploi des mesures du texte qui se révèlent d'une part difficiles à chiffrer, mais qui montre, notamment pour le travail du dimanche, que pour un effet sur l'emploi il faudra un usage INTENSE du travail du dimanche !

Le moins que l'on puisse dire c'est que les sirènes du patronat ont trouvé un écho chez l'exécutif.

Le gouvernement a même annoncé qu'il allait réunir les interlocuteurs sociaux pour faire le point sur la loi de sécurisation de l'emploi qui a fait suite à l'ANI de 2013 que FO a largement combattu. « Une réunion pour quoi faire ? » allez-vous me dire. Et bien pour le patronat, deux ans de maintien dans l'emploi, c'est encore trop long et il faut plafonner les indemnités de licenciement dans les jugements. Il s'agit donc de montrer qu'une loi déjà très libérale ne l'est pas encore assez et qu'il faut ajouter de la flexibilité à la flexibilité et de la précarité à la précarité !

Notre air à nous, représentants des travailleurs, n'a pas la même portée envoûtante auprès de l'exécutif, résultat : absence de coup de pouce au Smic, gel du salaire des fonctionnaires, recul incessant du service public républicain dans son rôle et ses missions, affaiblissement des collectivités avec la réforme territoriale, simplification simpliste, reculade sur des avancées sociales pourtant saluées en leur temps : temps partiel, pénibilité…

Pour ses vœux 2015, le Président souhaitait de l'audace. Si l'audace c'est taper du poing sur la table européenne pour en finir avec l'austérité et réorienter la politique économique et sociale, alors oui. Mais si l'audace c'est la loi Macron, alors je ne crois pas que nous en ayons la même définition.

« Le tact dans l'audace, disait Jean COCTEAU, c'est de savoir jusqu'où on peut aller trop loin ».

Je vous laisse donc qualifier un patronat qui annonce vouloir remettre en cause la convention 158 de l'OIT sur le licenciement. Le patronat veut donc pouvoir licencier à sa guise sans justification, ni motif. Ce qui m'a fait dire à l'époque qu'il rejoignait le patronat le plus rétrograde de la planète, attaquant par touches successives le modèle français, celui de la république sociale. J'ai qualifiée cette attitude de « social bashing » et j'indiquais alors que cela augurait mal des négociations en cours ou à venir. Force est de constater que le déroulement de la négociation récente sur la modernisation du dialogue social nous donne raison.

Ce qui m'amène à évoquer la vie contractuelle mais, avant, un mot sur la conférence sociale.

L'annonce de la fin de la conférence sociale dans le format usé de 2014 est plutôt une bonne nouvelle. En 2013 j'avais lâché : « qu'est-ce qu'on s'emmerde » et l'an passé, nous avions refusé d'assister aux tables rondes thématiques du second jour en raison, je vous le rappelle, du contexte tendu de la conférence suite à des annonces successives notamment du président de la République et du Premier

ministre et ce, à quelques jours de la conférence sans aucune consultation syndicale préalable.

Il y a comme une légère contradiction à prôner le dialogue social comme marqueur du quinquennat et par ailleurs, dicter ou exiger des négociations et des accords comme le président l'a encore fait lors de sa séance de vœux en mettant en demeure, en quelque sorte, les interlocuteurs sociaux sur la modernisation du dialogue social.

Comme l´a dit Marie Alice MEDEUF ANDRIEU, qui menait pour nous la délégation FO, cette négociation devait faire « boum » ; elle a fait « splash » puis « pschitt » : ça résume bien la situation.

Après trois ans de délibération sociale sans issue, redémarrée il y a quatre mois, cette négociation a fini sur un échec le 22 janvier dernier… pour de nombreuses raisons tenant à la fois au sujet, au contexte et aux parties à la négociation.

Je dis souvent que le temps de la négociation n'est pas le temps du politique et là, clairement, le président aurait bien voulu annoncer à ses vœux le 19 janvier dernier un accord signé. Il est question d'échec dans les mots de l'exécutif et ils ont annoncé qu'ils reprenaient la main. Il était question en effet qu'un projet de loi aurait suivi l'éventuel accord. Le Premier ministre a annoncé une réunion de tous à Matignon le 19 février prochain ; nous nous y rendrons avec nos propositions et nos revendications sur le sujet, avec cohérence et détermination, comme nous nous sommes rendus à cette négociation et l'avons fait tout au long de ces quatre mois.

Sur cette négociation, il faut que vous le sachiez, les propositions patronales ont été quasi immuables, le chef de délégation du Medef avouant lui-même qu'il n'avait aucune marge de manœuvre, leurs propositions ont toujours été inacceptables. En effet, comment imaginer qu'un syndicat aurait pu signer la remise en cause des CHSCT, la diminution des moyens, le court-circuitage syndical pour certaines négociations, le retour de la représentativité syndicale pour les TPE ?

Pendant la négociation j'avais même dit qu'accepter cela pour un syndicat, dit de salariés, reviendrait à adhérer au Medef.

Le déroulement de cette négociation, et particulièrement la séquence du 17 au 18 janvier dernier, nous a amenés à adresser un courrier à l'ensemble des organisations patronales et syndicales pour à la fois exprimer un fort mécontentement et demander un changement des procédures de négociation.

Revoir les règles et la méthode de négociation est en effet une nécessité : lieu neutre au lieu de négocier au siège du Medef, un cadre horaire pour éviter les séances de nuit d'attente usante et enfin, un droit de saisine à savoir qu'on regarde aussi les textes proposés par les organisations syndicales ou patronales et qu'on ne négocie pas seulement sur le texte du Medef.

Apparemment, les organisations syndicales répondent favorablement à notre initiative ainsi que la CGPME et le principe d'une réunion pour échanger sur ces éléments semble acquis. Il est temps, car il faut vraiment comprendre que le climat

de ces dernières négociations (et j'inclus celle sur l'assurance chômage) a été très tendu et difficile avec un comportement patronal plus que limite.

Plusieurs accords ont été négociés au niveau interprofessionnel depuis 2012. Certains que nous n'avons pas signés, tels ceux relatifs à la sécurisation de l'emploi ou à la qualité de la vie au travail, d'autres sur lesquels nous avons apposé notre signature en prenant nos responsabilités. Je veux parler de ceux relatifs à la formation professionnelle, aux retraites complémentaires et à l'assurance chômage, le dernier accord signé par FO étant celui relatif au contrat de sécurisation professionnelle.

Le conflit des routiers est également une illustration d'un problème de dialogue social et de respect des parties à la négociation collective. En effet, comment comprendre un patronat qui refuse de se mettre autour de la table, même à la demande du gouvernement et ce alors que les salaires minima dans la branche n'ont pas été augmentés depuis deux ans et que certains taux horaires sont en deçà du Smic.

Ce conflit montre plusieurs choses : à quel point la question du pouvoir d'achat est centrale dans un secteur, qui plus est, est soumis à une concurrence forte avec le risque des dérives de la directive détachement et la nécessité de la conditionnalité des aides publiques, ce qui est une de nos revendications constantes.

Vous le savez, les contacts se sont renoués la semaine dernière et une réunion a lieu demain.

La question du pouvoir d'achat est une des questions centrales et une priorité dans nos revendications. Je le dis et je le répète, il est inadmissible qu´il n'y ait pas eu de coup de pouce au Smic et ce depuis 2012. Tout comme est inadmissible le gel du point d'indice.

En France, l'austérité budgétaire a contribué à faire baisser le pouvoir d'achat. On estime en effet qu'entre 2008 et 2015, une perte de 400 euros de pouvoir d'achat chaque année en moyenne, soit un retour en arrière au niveau de 2002, soit 13 ans de recul.

Comment, avec ce constat, ne pas parler d'austérité ? Le refus de reconnaître la réalité de l'austérité et ses conséquences de la part du gouvernement s'apparente à une forme de déni.

Ah certes, la baisse du prix du pétrole observée depuis le dernier semestre aura indéniablement un impact positif sur le pouvoir d'achat des ménages mais cela ne suffira pas à remonter la perte de pouvoir d'achat subi.

Les négociations salariales dans les entreprises se présentent au plus mal et risquent d'être tendues. Moins de grain à moudre et en même temps, certains en profitent pour relancer la bonne vieille idée de supprimer la NAO pour la rendre triennale ! Et je ne parle pas de la fin des clauses de désignation pour la prévoyance.

Le discours « il faut faire des efforts » est insupportable quand les actionnaires, eux, ne sont pas au régime sec puisque les dividendes ont augmenté de 30 % au second trimestre 2014.

Mettre fin à l'austérité, en plus d'être indispensable, c'est aussi refuser la baisse du pouvoir d'achat et exiger, ce que nous faisons, une augmentation du Smic et du point d'indice et, dans la foulée, une renégociation de tous minima conventionnels de branches.

Refuser le coup de pouce au Smic sous prétexte que la politique menée est celle de l'allègement du coût du travail et que, compte tenu des exonérations de cotisations patronales, toute augmentation du Smic coûte cher à l'Etat, est inadmissible et traduit un véritable mépris pour les salariés.

C'est ce que nous avons rappelé à l'occasion du colloque sur le Smic que nous avons organisé à la confédération le 24 novembre dernier, qui a réuni notamment autour de la table des économistes non libéraux, qui véhiculent humainement d'autres idées que celles des économistes de courant monolithique, qui conseillent et appuient le gouvernement, ce dernier s'obstinant dans une logique de politique économique libérale.

Le ministre du Travail avait répondu présent pour ce colloque, ce fut l'occasion pour lui d'entendre d'autres sons ainsi que nos revendications en la matière. Cela a dû le changer des experts qui gravitent autour de lui et du ministre de l'Economie. Je pense à M. PISANI-FERRY qui a rendu, avec un expert allemand, un rapport fin novembre qui proposait de toucher aux NAO et au Smic entre autres choses.

Je le confirme ici aussi, autant nous avons demandé, et c'était une des revendications de notre dernier congrès, et obtenu la remise en selle du commissariat au Plan, autant le choix du commissaire est une incongruité : mettre un libéral au Plan c'est quelque peu contradictoire et il n'a toujours pas su ou voulu rétablir la démocratie à froid, le CGSP demeurant un lieu d'experts et l'antichambre d'une organisation syndicale que je ne nommerai pas mais que vous reconnaîtrez tous.

Pour FO, le salaire est le moteur essentiel à la relance de la consommation et de la croissance. C'est pourquoi nous continuons de revendiquer une augmentation du Smic à hauteur de 80 % du salaire médian et le dégel du point dans la fonction publique.

Le succès de FO aux dernières élections dans la fonction publique, c'est le succès de la mobilisation de l'ensemble de l'organisation. C'est aussi un succès pour les valeurs républicaines.

Nous gardons et renforçons notre première place dans la fonction publique d'Etat avec des progressions notables dans différents secteurs tels l'éducation nationale, les finances, l'écologie, la défense et la poste. Et nous progressons aussi dans l'hospitalière et la territoriale.

Pour faire bref et direct, FO est la seule des trois grandes confédérations à progresser dans les trois fonctions publiques. C'est le fruit de nos positions et de la campagne menée par les militantes et les militants, un vrai travail de terrain conjugué au travail des structures, syndicats, fédérations, UD et confédération.

J’ai pu moi-même constater ce travail de terrain lors d’un tour de France, un vrai marathon sur plusieurs semaines, pour aller à la rencontre des militants et salariés en visitant nombre de sites et d’établissements.

Nous avons confirmé notre ancrage sur le terrain auprès des agents, nous avons été le relais de leurs préoccupations et revendications. Après « le livre noir de la RGPP » en 2011, nous avons appuyé notre campagne avec le livre « Il faut sauver le service public » qui a été un vecteur important, un écho dans cette campagne.

Les résultats et les bons scores en rafale résident bien sûr dans la défense par FO du service public, ce qui parle aux agents. C’est aussi le reflet de la confiance de ces derniers envers FO et son action syndicale.

C’est aussi la cohérence depuis des années de nos positions, analyses et revendications, à la fois vis-à-vis des agents publics mais aussi des usagers citoyens avec la défense du service public républicain.

Partout le même constat, de nombreux cas ont été répertoriés dans notre livre : perte de sens, manque de moyens, réductions budgétaires, dégradation des conditions de travail. Notre combat pour la république sociale ne s’est pas arrêté au scrutin du 4 décembre. Il se poursuit et se mène chaque jour. Il va de pair avec notre refus de l’austérité.

Notre positionnement vis-à-vis des réformes territoriales est une illustration de notre attachement à une république une et indivisible. Ainsi nous condamnons fermement l’éclatement de la République et le passage de 22 régions à 13 baronnies autonomes et omnipotentes. Si ce passage imposé de 22 à 13 n’est qu’un élément de la réforme territoriale de décentralisation/régionalisation, il est significatif en matière de transfert supplémentaire de l’Etat aux régions, notamment le pilotage local des politiques de l’emploi dans un cadre leur confiant des pouvoirs d’adaptation normatifs et réglementaires. Pour FO, ce transfert supplémentaire fragiliserait Pôle emploi et la politique publique nationale de lutte contre le chômage.

Nous nous opposons à cette transformation de la République en régions qui la remettent en cause dans ses fondements dont l’égalité républicaine, c'est-à-dire l’égalité de droits.

On ne peut pas à la fois regretter l’attachement moindre aux principes républicains et en même temps en provoquer l’éloignement en faisant augmenter ce sentiment d’injustice et d’inégalité.

C’est aussi ce que nous disons en ce qui concerne **la fiscalité.**

FO revendique depuis des années une grande réforme fiscale, ce que nous avons cru pouvoir obtenir mais le changement de Premier ministre l’a enterrée. En effet, nous considérons aujourd’hui que le système fiscal est à bout de souffle : complexe, injuste et illisible. Le sentiment d’injustice existe, certains considérant qu’ils paient trop d’impôts quand d’autres n’en paient pas assez. Pour FO, il faut redonner à l’impôt sur le revenu sa place centrale : tous les contribuables devraient le payer avec une contribution symbolique pour les plus modestes : ce qui fait que l’on est

citoyen. C'est aussi pourquoi nous demandons la suppression de nombreuses niches.

Il faut aussi revoir la fiscalité des entreprises où existent aussi des inégalités : des multinationales françaises échappent à l'impôt sur les sociétés alors que la petite PME du coin va le payer plein pot !!

*
* *

La protection sociale collective n'est pas en reste question menaces, attaques et tentatives de remise en cause.

Intrinsèquement lié aux valeurs républicaines d'égalité et de fraternité, l'avenir de la protection sociale est préoccupant tant les velléités de remise en cause sont nombreuses. Tous les risques sont concernés : allocations familiales, assurance maladie, retraites. Préserver et consolider la sécurité sociale avec l'esprit et les objectifs de 1945 est aujourd'hui un objectif qui vient en contradiction avec le libéralisme économique qui guide la politique actuelle dans notre pays.

Rappelons en effet que le budget 2015 de la Sécurité sociale prévoit presque 10 milliards d'euros d'économies dans le champ social. Pourtant, notre système de protection sociale a fait la preuve en cette période de crise de son rôle d'amortisseur social doublé de facteur d'emplois directs et indirects tant il assure à nombre de professions et d'activités des débouchés en grande partie socialisés au plan financier.

S'agissant des retraites, 43 ans de durée de cotisation pour la génération 73 pour avoir une retraite à taux plein est tout à fait inacceptable.

En ce qui concerne les allocations familiales, la remise en cause de leur universalité est un premier pas, un cheval de Troie pour tous ceux qui veulent faire la même chose demain avec l'assurance maladie et confier la protection sociale au secteur privé, les assureurs privés sont en embuscade.

Prenez l'exemple **des retraites complémentaires**, vous le savez c'est un sujet qui va être au menu des prochaines négociations. Autour de la table, certains convives sont issus directement du monde des assurances privées, ce qui risque de rendre amer le goût de ces négociations, surtout s'il s'agit pour le patronat de n'envisager le maintien des retraites complémentaires qu'en diminuant les prestations et en augmentant l'âge, ce qui serait le signe d'un attachement au paritarisme plus que relatif de la part du patronat.

Je rappelle que la précédente négociation sur les retraites complémentaires, qui s'est conclue par un accord en mars 2013, s'est déroulée sous forte tension.

Responsable en qualité de créateur et de gestionnaire des régimes de retraites complémentaires, il était vital devant la situation financière des régimes d'ouvrir une négociation. Sans décision nous allions à terme vers une disparition certaine des régimes au profit d'un régime unique par points à minima. Il s'agissait donc, dans

cette négociation, de garantir l'avenir, à savoir : garantir le versement des retraites, les droits à venir des actifs et assurer la pérennité des régimes. C'est pourquoi, nous avions à l'époque obtenu l'augmentation de la cotisation, ce qui était la condition première pour FO, pour ce faire nous avons accepté en contrepartie une revalorisation moindre des pensions par rapport à l'inflation pour bloquer l'intention patronale d'un gel total des pensions sur trois ans.

Nul doute que la négociation qui va s'ouvrir prochainement sera encore tendue avec, en plus, le contexte entre interlocuteurs sociaux que je vous ai décrit précédemment, à savoir un attachement de plus en plus fragile du Medef au paritarisme.

Cette dérive assurantielle et cette perte de sens du paritarisme, c'est une vraie inquiétude.

Je le dis souvent : le paritarisme c'est un peu le « troisième secteur », on ne confie pas tout à l'Etat et pas tout au privé.

Je n'ai pas le temps de tout évoquer dans le détail, vous le voyez bien, les sujets ne manquent pas mais les inquiétudes sont nombreuses.

Se profile **la loi santé** que nous combattons sur certains aspects car elle remet en cause l´hôpital public en instaurant un service territorial de santé, ce qui signifie une ouverture au privé, le développement de l´hospitalisation à domicile mais aussi des inégalités d´un territoire à un autre et au final, des fermetures de lits, des fusions d'hôpitaux et donc la menace sur l'existence de nombreux hôpitaux publics. Ce projet de loi donne par ailleurs encore plus de pouvoir aux ARS.

Par ailleurs, nous venons d'apprendre un nouveau report de **la loi d'adaptation de la société au vieillissement**, loi qui, nous l'espérions, aurait pu améliorer les droits des retraités et des personnes âgées et traiter du sujet de la dépendance alors que la contribution additionnelle de solidarité à l'autonomie (Casa) de 0, 3 %, elle, est bien prélevée depuis avril 2013 sur les retraites imposables !

Rappelons enfin que le secteur santé protection sociale est amputé de 20 milliards d'euros (sur les 50 milliards d'économies qui ont été annoncés d'ici 2017).

Un mot sur l'industrie mes camarades, vous savez combien notre organisation est attachée à une politique industrielle ambitieuse qui doit notamment promouvoir des politiques publiques sectorielles de filières dans le cadre du CNI et dans le respect des compétences des branches professionnelles. C'est pourquoi nous avons défendu les 34 plans et nous refusons que de 34 cela passe à un nombre beaucoup plus réduit. Pour FO, il faut renforcer une politique industrielle qui mette l'accent sur l'innovation, l'investissement, la recherche et l'éducation, à l'opposé de l'erreur manifeste de l'allégement du coût du travail comme seul facteur de compétitivité.

Dans le domaine industriel, l'Etat se doit d'avoir un rôle de bâtisseur. Les outils existent, à lui de les utiliser pleinement et conformément à sa mission de service public et de prospection sur le long terme.

Il est également un sujet que je voulais aborder plus particulièrement : **l'égalité professionnelle.**

Militer et négocier pour l'égalité professionnelle est inhérent à notre combat syndical. L'action syndicale a toute légitimité à agir pour l'égalité de droit mais surtout, elle se doit de mener ce combat pour la défense et l'intérêt de l'ensemble des salariés.

Bien sûr, la réaction serait de dire qu'en matière d'égalité femmes/hommes, beaucoup de choses ont été faites. Les avancées sont réelles. Mais aujourd'hui, le constat est aussi toujours le même : les femmes ne sont toujours pas sur un pied d'égalité avec les hommes, notamment en ce qui concerne le salaire.

L'image de « Monsieur gagne-pain et Madame gagne moins » est tenace.

C'est pourquoi le combat syndical doit continuer, plus que jamais nous pensons que la négociation est une des actions syndicales indispensable à utiliser.

La confédération a récemment sorti un guide d'appui à la négociation intitulé « assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » à disposition de l'ensemble des négociateurs de branches et d'entreprises.

Comme sur tant d'autres sujets, les déclarations d'intention ne suffisent pas, de même que les textes car un arsenal législatif existe. Je ne vous fais pas l'énumération des textes internationaux, européens et nationaux sur le sujet. Malgré ces nombreuses dispositions en faveur de l'égalité professionnelle, l'écart salarial moyen en France est toujours de 27 %. Si les femmes représentent 43 % des salariés en France, elles représentent 57 % des salariés au Smic. Les femmes sont surreprésentées dans les emplois à temps partiel et dans les contrats précaires.

Où est l'égalité professionnelle à part sur le papier ?

Pour notre organisation, la négociation collective est un des moyens nécessaire et indispensable pour avancer sur cette question primordiale.

Comme sur l'égalité professionnelle, **la lutte contre toutes les formes de discriminations** est un combat syndical au quotidien, que ce soit la discrimination syndicale ou toutes les formes de discriminations à l'embauche et dans l'emploi. C'est pourquoi la confédération a participé et a soutenu les travaux de l'observatoire de la discrimination syndicale et revendique une meilleure lisibilité dans la statistique publique des phénomènes de discriminations syndicales.

Par ailleurs, FO a demandé et obtenu un accord de principe du ministre du Travail sur la création d'un cadre pérenne de dialogue et d'action sur les discriminations qui existait auparavant dans le cadre de la Halde depuis disparu.

Autre question, qui rejoint celle de l'égalité, toute aussi importante est **la place des femmes dans l'organisation syndicale**. De la même manière que pour l'égalité professionnelle en ce qui concerne les salaires, les conditions de travail, les retraites, nous en faisons un combat syndical. Nous devons aussi nous battre et nous mobiliser pour que les femmes aient des responsabilités syndicales à égalité avec les hommes et que cette prise de responsabilité syndicale soit non pas initiée par la mise en place de quotas, mais par une réelle mobilisation de tous, du syndicat de base aux structures de la confédération.

Nous avons toujours considéré que les quotas n'étaient pas la solution et consacrent une sorte d'égalité de façade. Mais si on peut réellement se passer des quotas pour faire évoluer les mentalités, il faut que l'organisation soit en ordre de marche sur cette question à tous les niveaux. On estime aujourd'hui à 45 % les adhérents FO qui sont des adhérentes. Mais elles sont encore trop peu nombreuses dans les différents postes à responsabilité de notre organisation.

On veut à juste titre, éviter les quotas, alors montrons que nous sommes capables de le faire librement et volontairement. Agissons, faisons évoluer les mentalités sur les stéréotypes coriaces qui sont présents aussi dans notre organisation, le machisme est un rempart qui caractérise l'ensemble du monde du travail mais aussi le monde syndical. Les stéréotypes ont la vie dure, mes camarades.

Nous avons à FO avancé sur ces sujets, et certains ou certaines camarades viendront sans doute à la tribune en témoigner : des femmes sont dans nos structures, syndicats, bureaux d'UD ou de fédés, à la commission exécutive et au bureau confédéral. Mais encore trop peu nombreuses, il nous faut tous collectivement continuer dans cette voie.

Cela va de pair avec la syndicalisation et le développement, j'y reviendrai.

J'en arrive à ce qu'on appelle **le paysage syndical** mes camarades, nous sommes souvent interpellés sur celui-ci, sur son éventuelle évolution, quand il ne s'agit pas de recomposition.

Je réponds mes camarades, que le paysage syndical ce ne sont pas les appareils qui le font bouger, ce sont les salariés eux-mêmes.

Je dis souvent que le pluralisme syndical n'est pas une fin en soi mais c'est une réalité et on peut le mesurer tous les jours, ne serait-ce que par rapport à la définition et au rôle du syndicat.

A de nombreuses reprises et sur toutes une série de points nous sommes taxés, nous FO, d faire cavalier seul, expression qui revient souvent. Ce n'est pas que nous ayons la « solitude attitude » mais tout simplement nous ne croyons pas au syndicalisme rassemblé, celui au nom duquel il faut être tous d'accord, peu importe le contenu.

Vous connaissez tous la formule : « peu importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse ! ». Sauf qu'à être dans l'ambiguïté, on est contreproductif et pour les salariés, c'est la gueule de bois qui guette.

Par contre nous sommes pour l'action commune dès lors que nous sommes d'accord sur les revendications et les modalités d'actions, ensemble quand c'est clair OUI, sinon il faut mieux être seul que mal accompagné.

FO a une conception exigeante de l'indépendance syndicale qui, pour nous, n'est pas qu'un mot mais aussi un comportement. Il est vrai que la dernière fois ou tout le monde était d'accord pour une unité d'action, ça remonte en 2006 sur le CPE.

Mais cela ne nous empêche pas de faire des actions avec d'autres et récemment, nous l'avons vu, qu'il s'agisse du dossier des retraites ou celui du pacte de responsabilité.

La vie des organisations n'est pas toujours un long fleuve tranquille et je l'ai dit publiquement, il ne m'appartient pas de commenter les difficultés internes que peuvent vivre d'autres organisations.

Par contre, les difficultés et les maladresses des uns relayées largement dans les médias ont des incidences indirectes qui font qu'on n'est jamais loin du « tous pourris » et du rejet de tout ce qui est politiques, institutions, auxquelles on associe facilement les syndicats.

Ce qui n'est pas bon, car ce sentiment amène au rejet de l'autre qui se traduira d'une façon ou d'une autre, si ce n'est pas socialement ce sera démocratiquement. On a pu le voir lors des dernières élections européennes mais aussi dans d'autres pays où l'austérité a été violente et/ou des mouvements de rejets de l'autre se sont développés.

Pour en revenir aux relations avec les autres organisations syndicales, je conçois par ailleurs que, sur le terrain, les relations puissent être vives tant aujourd'hui la réforme de la représentativité met les organisations en concurrence permanente.

Comme quoi, entre le slogan du syndicalisme rassemblé et la réalité de tous les jours, il y a un fossé dans lequel nous n'avons pas l'intention de nous embourber.

Ce qui m'amène à évoquer **le sujet de la représentativité**.

J'ai indiqué au début de mon discours l'arrivée de nouveaux syndicats au sein de FO. C'est un des effets de la représentativité, bien entendu couplé à notre attachement à la liberté et à l'indépendance.

La mesure d'audience de la représentativité et le taux d'implantation sont bien sûr liés. Et nous ne devons pas relâcher nos objectifs d'implantation et de développement. C'est une question prioritaire. Si je n'ai jamais eu peur pour FO, il faut, bien entendu, nous développer là où nous sommes implantés mais il faut nous implanter là où nous ne sommes pas présents !

Notre taux d'implantation est encore insuffisant et éloigné des deux autres grandes confédérations de 15 points dans le privé.

Nous savons le travail qui est fait et j'allais dire l'ambiance et le climat de perpétuelle campagne électorale puisque les élections professionnelles dans le privé, c'est tous les jours.

Nous avons de très bons résultats électoraux. Là où nous sommes nous progressons, quelques exemples récents : chez Orange nous avons gagné près d'un point et avec 14,97 %, nous atteignons un score jamais égalé. Dans certains sites nous progressons carrément de 10 points par rapport aux précédentes élections, exemple : à Renault Cergy Villeroy avec 29,98 %.

Enfin, dans une entreprise comme Airbus, nous progressons sur tous les sites : Nantes, Saint-Nazaire et à Toulouse avec plus de 11,8 points atteignant 57,44 %.

Je ne peux malheureusement pas lister tous les bons résultats mais ils couvrent tous les secteurs d'activité : c'est le fruit du travail de terrain de nos équipes syndicales conjugué à celui de l'ensemble de nos structures : de vous tous, mes camarades.

La confédération soutient également les camarades sur le terrain et a transmis récemment, fin décembre, des fiches pratiques sur les élections et la représentativité dans les entreprises destinées à faciliter les démarches dans le cadre de la préparation des élections puis de la désignation des camarades.

Par ailleurs, le secteur confédéral des Conventions collectives a également récemment élaboré des fiches à vocation de développement syndical et spécifiques à chaque UD et fédé.

Nous avons donc à notre portée des données importantes pour la syndicalisation, le développement des adhésions et de nos implantations. Nous savons où, dans quelle entreprise, FO ne s'est pas présentée aux élections et nous avons les périodes et les dates possibles à venir des élections ! Je sais bien qu'« il n'y a plus qu'à, il faut qu'on » ne coule pas de source. Mais les outils, les informations sont là ; c'est collectivement que nous devons ensemble continuer notre développement.

Je n'oublie pas les résultats des autres élections, celles de la MSA ainsi que celles des HLM même si les résultats définitifs ne sont pas encore connus pour ces dernières, nous avons progressé en présentation de nombre de listes et de sièges obtenus. Je salue le travail effectué par la FGTA et la FEC mais aussi celui de l'AFOC et la mobilisation des militants AFOC et des camarades des UD qui les ont soutenus pour obtenir cette progression.

Forts de nos résultats dans la fonction publique, forts de notre positionnement cohérent et clair sur la politique économique et sociale, forts de notre reconnaissance en tant qu'organisation libre et indépendante, y compris quand cela agace ou perturbe, forts de notre positionnement actuel dans le paysage syndical : nous avons le rôle mais aussi le devoir de nous développer pour l'avenir des travailleurs.

Bien sûr, sur ce sujet, nous ne lâchons rien et nous avons toujours des recours en cours relatifs à la représentativité, tant au niveau interprofessionnel qu'au niveau des branches.

Nous avons voulu faire **du sujet du développement** une sorte de fil rouge de ce congrès. Tout ce que nous souhaitions n'a pas pu être réalisable car le congrès, c'est avant tout le congrès des délégués et la priorité est donnée aux interventions des camarades, mais plusieurs initiatives ont été prises.

Ainsi la campagne de syndicalisation « Artisan de vos droits » continue pendant le congrès. Elle a débuté lors du colloque organisé à la confédération le 11 décembre dernier par le secteur Emploi et Formation professionnelle. Sans attendre 2016, année des élections professionnelles dans l'ensemble des TPE, il nous faut nous

mobiliser pour informer les 2,3 millions de salariés de l'artisanat dispersés dans près de 400 000 entreprises et qui sont, de fait, isolés et loin des syndicats.

Il s'agit de faire connaître leurs droits à ces salariés, notamment en matière de formation. Un kit est mis à la disposition des unions départementales et pas besoin d'être MacGyver pour le monter. En deux clics et trois mouvements, le stand mobile est installé pour se faire connaître et reconnaître dans toutes les manifestations, salons, congrès en lien avec l'artisanat.

*
* *

J'arrive au bout de ce complément au rapport d'activité, mes camarades. Vous l'avez constaté, l'actualité politique économique et sociale est dense, les luttes et les combats syndicaux sont nombreux.

En lieu et place de la résignation, du désengagement, voire de l'épuisement, qui pourraient légitimement gagner les salariés face à une situation particulièrement dégradée, notre rôle syndical, en plus d'être un rôle de résistance, se doit d'être un rôle actif qui se traduit dans la mobilisation et le mouvement.

2014 était le centenaire de la mort de Jaurès qui disait que « la classe ouvrière n'a rien à perdre que ses chaînes ».

100 ans après, la lutte des classes est une réalité quotidienne et nous sommes toujours là, à poursuivre ce combat nécessaire et indispensable pour l'émancipation des salariés de toute forme d'exploitation, d'oppression et d'aliénation.

Lors de notre rassemblement du 16 décembre dernier, en interpellant le gouvernement et le patronat, j'ai prévenu : de l´avertissement à la préparation d'une journée de grève interprofessionnelle, il n y a qu'un pas, mes camarades.

Mais il ne suffit pas de claquer des doigts pour imposer le rapport de forces. Le rapport de forces, ça se construit petit à petit, notre action du 16 décembre a constitué une première étape.

A nous tous de définir les conditions de l'action commune, efficace si possible, dans l'intérêt de la liberté, de la démocratie, des valeurs républicaines qui sont menacées et bien entendu des intérêts matériels et moraux des travailleurs.

Le tout avec ce qui nous caractérise et qui fait partie de l'ADN de notre organisation : l'indépendance syndicale.

Ce qu´illustre le slogan de notre 23ème congrès :

Les revendications maintenant,
La République encore,
L'indépendance toujours…

Vive le syndicalisme confédéré !

Vive la république sociale !

Vive FORCE OUVRIÈRE !

Et maintenant mes camarades, vous avez la parole.